

# LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE OU QUAND LA PAUVRETÉ TOUCHE LES JEUNES

*Par Quentin Giret*

## AVANT-PROPOS

La précarité étudiante est un sujet largement documenté et régulièrement relayé par les médias. Le problème de la grande difficulté financière de nombre d'étudiant·e·s est donc bien connu des autorités publiques ainsi que des politiques, pourtant les mesures et mécanismes en place ne se montrent pas à la hauteur.

Il est inadmissible que la jeunesse puisse se trouver dans de telles situations de pauvreté sans véritable réaction étatique. À cette question de la précarité immédiate s'ajoute aussi celle de la reproduction des inégalités déjà présentes.

Un système d'enseignement supérieur qui reste discriminatoire c'est l'assurance de la reproduction sociale et d'une insuffisance quant aux possibilités d'ascension sociale.

Dans cette analyse, des données appuieront la problématique de la précarité des étudiant·e·s afin de mesurer son ampleur. Les pages qui suivent se pencheront en outre sur ses conséquences avant d'aborder des mesures mises en place afin d'y remédier.

Tout l'enjeu ici est de sensibiliser plus largement sur ce problème afin qu'ait lieu une véritable prise de conscience, et ainsi, promouvoir la mise en place de véritables solutions qui seront à même d'endiguer ce phénomène qui gangrène nos sociétés.

Solidairement vôtre,  
*Denis Stokkink*

## Qu'est-ce que la précarité étudiante ?

Depuis quelques années, les inégalités dans le monde et notamment dans les pays occidentaux, ne cessent d'augmenter. Ce phénomène touche tout particulièrement une certaine tranche de la population : il s'agit des étudiant·e·s. Un·e étudiant·e se définit comme "une personne qui fait des études supérieures dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur, une grande école selon Le Larousse<sup>1</sup>. Pour cadrer cette analyse, nous postulons que ces formations vont en général de 2 à 5 ans même si elles peuvent être plus longues. Il est donc question dans la plupart des cas de jeunes âgé·e·s de 18 à 25 ans. Ces dernier·e·s font parfois face à des situations financières très compliquées à supporter dans le cadre de leurs études, en conséquence iels rencontrent des difficultés pour assurer leurs besoins primaires. Pour désigner ces contextes on parle de précarité étudiante.

Parmi ces besoins, on trouve notamment les besoins alimentaires, mais également vestimentaires. Cette précarité s'illustre encore par une incapacité à accéder à certains loisirs, et à certains plaisirs. Cela s'explique par le manque de revenus de ces dernier·e·s et ce même quand iels travaillent en parallèle de leurs études. Les parents ne sont pas toujours en mesure d'assurer la subsistance de leurs enfants en raison de tous les frais à supporter. En effet, les dépenses afin de poursuivre des études sont très nombreuses. Il est assez courant qu'il soit nécessaire de prendre un logement et ces derniers peuvent, en fonction des villes être très coûteux. Il faut aussi parfois s'acquitter de frais de scolarités, mais également se procurer les fournitures et le matériel adéquat tels que des ordinateurs portables ou encore des manuels.

Pourtant, garantir des conditions d'enseignement dignes et vivables est essentiel afin de former les nouvelles générations. Il est primordial de favoriser un environnement d'étude le plus supportable tant

du point de vue de la dignité humaine et de la justice sociale que pour éviter la formation d'inégalités sur le long terme et leur reproduction.

Ce thème de la précarité étudiante est donc un thème majeur aujourd'hui puisqu'elle s'est aggravée, l'inflation a fortement contribué à cela. Il semble indispensable de se pencher sur le sujet et de prendre la mesure du problème.

Ainsi il s'agira dans cette note d'exposer avec des exemples concrets et chiffres à l'appui cette notion de précarité étudiante. Nous montrerons aussi ses conséquences. Enfin pour approfondir cette recherche il sera question de regarder du côté des solutions possibles, des perspectives, mais aussi des limites.

## La précarité étudiante : un problème de grande ampleur

En Belgique les résultats sont accablants : alors que le nombre de demandes de bourses était d'environ 58 300 en 2019-2020 en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce chiffre s'élevait à approximativement 72 400 sur l'année 2022-2023 selon Le Moustique & La Libre<sup>2</sup>, soit une augmentation de 24,3% en 2 ans.

L'Université Libre de Bruxelles (ULB) a créé un observatoire de la vie étudiante. Cet observatoire s'intéresse aux conditions d'existence et d'étude de ses étudiant·e·s. Parmi les secteurs abordés on trouve par exemple les conditions matérielles de vie ou encore la santé physique ou bien mentale. Ainsi une enquête a été réalisée par cette branche de l'Université. Elle s'est appuyée sur un questionnaire lancé entre novembre 2020 et janvier 2021. Elle ne fait pas un constat plus encourageant de la situation. En effet, la moitié des étudiant·e·s de l'ULB aurait du mal à payer ses courses.

Toujours selon cette même étude, 27% de ses étudiant·e·s connaîtraient des fins de mois difficiles, tandis que 40% n'auraient pas les moyens financiers de partir au moins une semaine en vacances pendant l'année<sup>3</sup>. Les privations ne se limitent pas à un seul segment du quotidien et

<sup>1</sup> Définition "étudiant" - Larousse

<sup>2</sup> Précarité : voici de combien a augmenté le nombre d'étudiant·e·s bénéficiant d'une aide du CPAS - Le Moustique & La Libre

<sup>3</sup> OVE - Rapport analytique - Enquête sur les ressources économiques des étudiant·e·s-5.pdf

peuvent concerner tous les aspects de la vie étudiante.

Il est pertinent d'ajouter que ces privations et ces difficultés sont bien plus présentes lorsque les étudiant·e·s ont quitté le domicile familial et habitent désormais seul·e·s dans un logement différent. Le paiement d'un logement supplémentaire met bien entendu le budget de la famille sous plus forte tension et constitue en règle générale l'un des postes de dépense les plus importants.

Enfin, les principales variables impactant ces situations financières sont d'une part l'origine sociale des jeunes, et donc les catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent leurs parents. Ceux issu·e·s de milieux modestes ont logiquement plus de chance de tomber dans des situations de précarité. Leurs parents disposent de moins de ressources afin de subvenir à leurs besoins. Et cette donnée sociale est souvent corrélée avec l'origine géographique de l'étudiant·e ou de ses parents. Ainsi, les répondant·e·s originaires du Maghreb connaissent majoritairement des fins de mois "difficiles à très difficiles". C'est le cas pour 77,2% d'entre eux<sup>4</sup>.

## Des statistiques alarmantes en France

En France une nouvelle étude révèle des chiffres très inquiétants sur la situation économique des étudiant·e·s. Ces dernier·e·s font face à une augmentation des difficultés financières rencontrées lors de leurs études. Il devient de plus en plus difficile d'assurer leurs dépenses du quotidien et notamment les dépenses alimentaires. Selon la Cop1, une association d'aide alimentaire, ainsi que l'institut de sondage IFOP, un·e étudiant·e sur trois saute « souvent » ou de « temps en temps » un repas en raison du niveau des prix actuel<sup>5</sup>. Cela révèle un problème latent mais qui s'aggrave tout particulièrement ces dernières années.

Les étudiant·e·s font face depuis quelques années à ce problème, cependant il s'est accentué depuis la crise Covid-19. Durant les confinements, les files

d'attente aux banques alimentaires se sont considérablement allongées et beaucoup de jeunes se trouvaient parmi elles. Pour répondre aux difficultés alimentaires, le gouvernement français avait notamment mis en place une mesure, les repas à 1€ pour tous. Néanmoins, ce ne fut que de courte durée puisqu'aujourd'hui ce prix ne s'applique plus qu'aux élèves bénéficiant de bourses.

Malgré la reprise de l'activité économique la situation ne s'est pas améliorée. Le retour d'une forte inflation en 2022, inflation encore soutenue pendant l'année 2023, a rendu le coût de la vie plus compliqué à soutenir pour les jeunes. Le prix de la nourriture a augmenté, mais c'est également le cas pour l'électricité, ou encore les transports. Le coût moyen de la rentrée à l'université pour un·e étudiant·e de 20 ans est estimé à 3 000€<sup>6</sup> ce qui est un record. Toujours selon cette même étude, 45% d'entre eux craignent de tomber dans la pauvreté. L'alimentaire n'est pas le seul poste de dépenses à être concerné, à titre d'exemple, 52% des étudiant·e·s doivent limiter ou renoncer à des achats vestimentaires par manque de moyens.

## La création d'inégalités sur le long terme

### LES DISPARITÉS ÉCONOMIQUES À L'ORIGINE D'INJUSTICE : UNE MOINDRE CHANCE DANS LA RÉUSSITE DES ÉTUDES

Le travail étudiant est très répandu. En parallèle, de leurs études certain·e·s choisissent, ou n'ont tout simplement pas le choix, de travailler à temps partiel. Il peut s'agir de différents types de postes comme un équipier dans un fastfood, barman ou bien encore baby-sitter. Ces petits jobs sont essentiellement assurés les soirs et les week-ends tandis que la journée est consacrée aux cours. Dans de nombreux cas, cette décision est prise, dans une certaine mesure, sous la contrainte économique. Ce travail est effectué afin de pouvoir assurer les dépenses du mois ou encore soulager la charge financière subie par les parents. Cela permet d'obtenir un revenu subsidiaire, qui va

<sup>4</sup> OVE - Rapport analytique - Enquête sur les ressources économiques des étudiant·e·s-5.pdf

<sup>5</sup> Inflation et précarité, quelle réalité pour les étudiants en France ? - Etude IFOP pour COP1

<sup>6</sup> 21e indicateur du coût de la rentrée édition 2023 - FAGE

compléter les ressources dont dispose l'étudiant·e. Selon une enquête Randstad, en 2022 en Belgique, 70% d'entre eux travaillaient pendant l'année scolaire<sup>7</sup>.

Il serait malgré tout erroné de dire que ce choix est toujours effectué sous la contrainte financière. Ce recours est parfois fait afin d'acquérir une expérience professionnelle et pour découvrir le monde du travail. Dans d'autres cas, il s'agit d'obtenir plus d'argent de poche avec ces revenus, sans que cela soit à proprement parler indispensable pour subvenir à leurs besoins principaux.

Cependant, certains jeunes n'ont absolument pas le choix s'ils veulent financer leurs études. Cela représente un sérieux problème puisque ceux qui travaillent en parallèle de leurs études bénéficient de moins de temps pour s'assurer de leur réussite dans ces mêmes études. Ils disposent de moins de temps pour réviser et se pencher sur leurs cours et ont également beaucoup moins de temps pour se reposer et dormir. On remarque d'ailleurs que les étudiant·e·s les moins aisé·e·s sont ceux qui ont les taux de réussite les moins élevés : 33% des élèves de l'ULB connaissant des fins de mois difficiles ont redoublé pendant leur scolarité, alors que c'est uniquement le cas pour 11% de ceux qui ont des fins de mois très faciles<sup>8</sup>. On peut faire un rapprochement avec l'obligation de travailler. En effet, les plus modestes ayant plus de peine pour financer leurs études, ils ont plus souvent besoin de travailler et à un volume horaire plus important. Il est donc possible d'en déduire que cette charge de travail supplémentaire constitue un des facteurs qui freine la réussite des études des étudiant·e·s disposant de ressources financières faibles. 1/3 des répondant·e·s déclarent que ce travail tout au long de l'année scolaire a nui à leurs études<sup>9</sup>.

Finalement, c'est de cette manière que des inégalités tendent à se reproduire. Les étudiant·e·s provenant de milieux sociaux modestes ont des possibilités d'ascension sociale restreintes du fait de des inégalités économiques. Le manque de moyen crée un cercle vicieux. Par ailleurs, d'autres

facteurs rentrent en jeu, notamment l'accès au matériel nécessaire pour le cursus suivi. Les manuels et ordinateurs portables peuvent notamment constituer des dépenses trop élevées. À l'ULB c'est le cas pour 20% des répondant·e·s<sup>10</sup>. Cela constitue un nouveau frein pour ces individus-là alors que pour les plus aisé·e·s il existe moins d'obstacles à la poursuite d'études.

### **UNE SITUATION INÉGALITAIRE QUI PERTURBE LES POSSIBILITÉS DE MOBILITÉ SOCIALE**

Comme expliqué, les inégalités économiques entraînent souvent des difficultés face à la poursuite et la réussite dans les études. Supporter des conditions de vie précaires rend plus difficile les cursus scolaires et ce d'autant plus lorsque les étudiant·e·s sont contraints de travailler en parallèle pour compenser leur manque de ressources financières.

En réduisant les chances de réussite pendant les études, cela réduit la possibilité de mobilité sociale. Ceux issu·e·s des milieux précaires restent bloqué·e·s dans des catégories socio-professionnelles plus basses, tandis que ceux issus des milieux aisés accèdent aux catégories les plus élevées et valorisées et donc profitent comme leurs parents d'un capital économique et social plus important.

La précarité étudiante est de ce fait facteur de reproduction sociale. Si les inégalités ne sont pas réduites face aux études, les échanges entre les différentes classes sociales sont bien plus rares et ardues pour les individus. Ainsi, en raison de leurs milieux d'origine les étudiant·e·s sont en partie déterminé·e·s dans leurs perspectives d'évolution sociale.

Ce problème est connu des pouvoirs publics, il peut être plus ou moins bien traité, et parfois volontairement ignoré. Ce qui est sûr, c'est qu'il doit faire l'objet de moyens d'envergure. Le projet de réforme belge ainsi que le système de bourse

<sup>7</sup> Les étudiants au travail - 06/22 - Randstad

<sup>8</sup> OVE - Rapport analytique - Enquête sur les ressources économiques des étudiant·e·s-5.pdf

<sup>9</sup> Idem

<sup>10</sup> Idem

suédois sont des pistes qu'il est possible d'étudier et de mettre en perspective.

## Quelles solutions apportées au problème ?

### LE DÉBAT AUTOUR DE LA RÉFORME DES BOURSES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Dans de nombreux pays, y compris la Belgique, des bourses sont attribuées aux étudiant-e-s selon leurs ressources afin de leur permettre de poursuivre les études qu'ils souhaitent. Cependant, les bourses ne suffisent pas toujours pour fournir des conditions de vie décentes aux personnes qui en bénéficient, de plus, d'autres en auraient besoin mais n'y sont pas éligibles. Ce constat est d'autant plus flagrant que la récente et forte inflation a considérablement rebattu les cartes en aggravant la situation.

Dans ce contexte, un débat très tendu a eu lieu en Belgique concernant les bourses allouées par l'État. En effet, la question principale était de savoir s'il fallait ou non réformer les bourses, mais surtout de quelle manière afin de leur offrir un niveau de vie et un quotidien décent.

Françoise Bertieaux la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur (depuis juillet 2023) a récupéré le dossier brûlant et développé un arrêté concernant les bourses. La réforme qu'elle porte est largement contestée. De nombreuses associations s'y opposent, parmi lesquelles figurent entre autres, la Fédération des Étudiants Francophones, la Ligue des familles ou encore la Fédération des CPAS de Wallonie et de Bruxelles. Les modifications proposées sont jugées totalement insuffisantes.

En effet, en juin lors d'une rencontre avec le gouvernement, les associations dévoilaient les estimations gouvernementales. Alors que le coût annuel moyen était de 960€ pour les navetteur-e-s (ceux qui vivent encore au domicile familial) il était de 3 600€ pour les kotteur/euses (ceux qui ont leur logement propre). Ces chiffres seraient bien en deçà de la réalité puisque que pour le collectif

d'association, il s'agirait plutôt respectivement de 4 925€ et 13 550€<sup>11</sup>. Dans cette mesure, la révision du système de bourse ne pourrait assurer aux étudiant-e-s des ressources suffisantes le coût de la vie étant largement sous-estimé par les autorités.

De plus, l'arrêté pourrait compliquer les démarches administratives à effectuer pour certain-e-s. Il serait nécessaire de passer par le CPAS pour les plus précaires. Les CPAS sont déjà débordés, ainsi l'accès à ces aides deviendrait plus laborieux et long, dissuadant certains potentiels bénéficiaires.

Même si cette réforme n'en est qu'à un stade préliminaire, dans cette forme elle ne prend pas au sérieux le problème de la précarité étudiante en Belgique et ne sera pas en mesure de régler ou tout du moins d'améliorer la situation.

### AVANTAGES ET LIMITES DU MODÈLE SUÉDOIS

Le système d'allocation pour les étudiant-e-s en Suède est régulièrement pris en exemple comme un fonctionnement particulièrement juste et égalitaire. À la différence de beaucoup de pays dans lesquels l'attribution de bourses est en lien étroit avec le niveau de revenu des parents, ici ce n'est pas le cas. Le système peut être qualifié d'universel.

Premièrement, il n'y a pas de frais de scolarité afin d'étudier à l'université ce qui constitue un avantage certain. En outre, le système de bourse fonctionne de manière duale et complémentaire. Le fonctionnement actuel est en place depuis la loi sur l'aide aux étudiant-e-s du 16 décembre 1999. Chacun-e reçoit une bourse à laquelle peut s'ajouter un prêt à taux préférentiel, donc un prêt à taux très bas (0,05% en 2021). La CSN (Agence Centrale d'aide aux étudiants) qui constitue l'autorité en charge de ces questions depuis 1964, estimait que 87% des étudiant-e-s cumulaient les deux aides du dispositif<sup>12</sup>. Il est possible de bénéficier d'une bourse jusqu'à l'âge de 57 ans ce qui permet à des individus d'un âge avancé de pouvoir reprendre des études si ils le souhaitent.

<sup>11</sup> [Evaluation associative du coût des études sur base de la méthodologie proposée par le CERPE](#)

<sup>12</sup> [Les aides aux étudiants et frais de scolarité - II\) La Suède - étude de législation comparée n°294 - Sénat \(France\)](#)

En 2020-2021, dans un cursus à temps plein l'étudiant·e touchait environ 82€ par semaine. A cette somme peut donc s'ajouter le prêt, soit environ 189€ par semaine (toujours pour un temps plein). Ainsi en additionnant ces deux aides, iel touchera un montant d'approximativement 1 084€ par mois. En 2010, la durée maximale de remboursement autorisée est passée de 10 ans à 25 ans. L'emprunt est quant à lui possible jusqu'à 47 ans.

Même si ce système n'empêche pas l'existence d'inégalités entre les étudiant·e·s, en ne prenant pas en compte la situation économique des parents il permet de donner une chance à tout le monde en fournissant les moyens d'une poursuite d'études. Selon la dernière enquête réalisée par le CSN en 2017, 65 % des étudiants sont satisfaits de leur situation économique<sup>13</sup>.

Ainsi, le système suédois permet un large accès aux études supérieures pendant, il pousse tout de même les étudiant·e·s vers l'endettement, ce qui peut présenter un risque. Enfin, malgré ces aides la moitié des jeunes travaille en parallèle des études<sup>14</sup>. Tout mode d'allocation de bourses comprend ses contraintes et limites, en revanche l'aspect universel de ce système semble particulièrement adapté et constitue une revendication au sein de partis politiques et notamment de gauche.

## Pour une amélioration des systèmes d'aides aux étudiant·e·s

En résumé, la précarité étudiante est un problème bien présent, la Belgique et la France en sont des exemples frappants. Ces dernières années les chiffres sont devenus impossibles à ignorer alors que les étudiant·e·s n'ont jamais été si nombreux·s·e·s dans l'enseignement supérieur.

Il n'est pas acceptable qu'en Europe tant d'individus soient obligé·e·s de se priver de nourriture et subissent des conditions déplorables alors qu'ils poursuivent leurs études. D'une part, chacun·e

devrait pouvoir effectuer son cursus dans les meilleures conditions, sans souffrir de son origine sociale. D'autre part, du fait de ces situations, nombre d'étudiant·e·s ne seront pas en mesure de réduire les inégalités dont iels sont victimes par le passage dans l'enseignement supérieur.

Il est du devoir des responsables politiques de mettre en place des politiques publiques qui seront en mesure de remédier à ces situations de précarité afin de faire de la société un espace propice à l'ascension sociale et réduire au maximum le phénomène de reproduction sociale.

En ce sens une allocation universelle de ressources pour les étudiant·e·s à l'instar du système suédois semble constituer une voie payante. De plus, la mise en place de réformes devra s'accompagner d'une attention accrue à un problème bien trop sous-estimé et méconnu : le non-recours étudiant<sup>15</sup>. Nombre des jeunes ne profitent pas des aides sociales auxquelles iels devraient avoir le droit. Ce phénomène peut s'expliquer par divers facteurs dont l'autocensure (à cause des démarches administratives par exemple), le manque de publicité de prestations sociales, les quotas internes aux services, etc. Afin de lutter au mieux contre la pauvreté il est donc aussi nécessaire de faciliter l'accès aux revenus et services sociaux.

<sup>13</sup> Idem

<sup>14</sup> [En Suède, un système universel de bourse et de prêt - Le Monde - Olivier Truc](#)

<sup>15</sup> Léa Monzibila (Janvier 2023), [Les étudiant·e·s face au non-recours aux droits sociaux](#), Note d'actualité, Pour La Solidarité – PLS

---

## RECOMMANDATIONS DE LECTURE

### NOTES D'ANALYSE

---

- Marie Schuller, Octobre 2017, Décrochage scolaire et travail étudiant : état des lieux, Note d'analyse, Pour La Solidarité – PLS
- Léa Monzibila, Janvier 2023, Les étudiant-e-s face au non-recours aux droits sociaux, Note d'actualité, Pour La Solidarité – PLS

## RÉFÉRENCES

### ARTICLES, MEDIAS, THINK TANKS

---

- Rédaction avec Belga, 22 février 2023, Précarité : voici de combien a augmenté le nombre d'étudiants bénéficiant d'une aide du CPAS, *Moustique & La Libre*
- Lucas Van Molle, 21 avril 2023, Quand la précarité étudiante impacte l'émancipation individuelle et collective, *Revue Politique*
- 14 juillet 2023, Réforme des allocations d'études : un collectif d'organisations s'inquiète d'une sous-évaluation du coût réel des études, *L'avenir*
- Olivier Monod, 12 septembre 2023, Précarité étudiante : « Les constats sont alarmants », *Libération*
- Nicolas Tocquer, 27 juin 2023, Précarité : « Il est urgent d'émanciper les étudiants », *Le Monde*
- Briac Trébert, 16 août 2023, Le coût de la rentrée universitaire franchit la barre des 3 000 euros, s'alarme la Fage, *Actu.fr*
- Ljiljana Dukic, Carl Defoy, 13 juillet 2023, Enseignement supérieur : vers de nouvelles règles pour l'obtention d'une bourse ? La future ministre Françoise Bertieaux devrait hériter d'un dossier épineux, *RTBF*
- Anne-Françoise Hivert, 17 décembre 2019, Heureux comme un étudiant en Suède, *Le Monde*
- Olivier Truc, 24 mars 2007, En Suède, un système universel de bourse et de prêt, *Le Monde*

### TEXTES OFFICIELS

---

- Sénat, août 2021, Les aides aux étudiants et frais de scolarité. II. La Suède, Étude de législation comparée n°294

### ÉTUDES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES

---

- Juliette Paume, Jade Cauwe, Joël Gires, Avril 2021, Enquête sur les ressources économiques des étudiants. Analyse des résultats. Rapport analytique Avril 2021, Observatoire de la vie étudiante de l'ULB.
- Randstad research, Juin 2022, Les étudiants au travail

## POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



### Affaires sociales

*La construction d'un nouveau contrat social, ambition fondatrice du think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, implique de promouvoir la participation de toutes et tous aux processus décisionnels et aux projets sociaux communs, de rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État afin de créer ou de consolider le sentiment d'appartenance à la communauté. PLS se consacre à renforcer la cohésion sociale au sein de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes.*